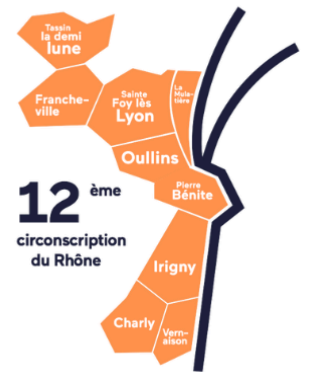


COMMUNIQUE DE PRESSE

Cyrille
Isaac-Sibille



Restauration des berges du Rhône : Je reste vigilant au suivi de la pollution PFAS des sédiments

Lyon, 25 mars 2026

Le projet de restauration écologique du Rhône à Champfort répond à des objectifs environnementaux importants. Mais une priorité ne doit jamais être reléguée au second plan : **la sécurité sanitaire de l'eau que consomment nos concitoyens.**

Dans ce dossier, la question des **PFAS** impose une vigilance maximale.

Je note que des dispositions spécifiques sont prévues :

- analyses des PFAS dans les sédiments avant leur remise en circulation,
- suivi régulier de la qualité de l'eau potable au captage de l'île,
- campagnes de mesures renforcées lors des épisodes hydrologiques susceptibles de remobiliser les polluants .

Ces mesures vont dans le bon sens. Mais elles doivent s'accompagner d'exigences claires :

- une **transparence totale des résultats** auprès des élus et des habitants,
- un **suivi indépendant et contradictoire**,
- des **mesures immédiates en cas de dépassement des seuils.**

Car une évidence s'impose : on ne peut pas restaurer un fleuve en prenant le moindre risque sur l'eau potable.

La transition écologique doit être **exemplaire et irréprochable**. Elle doit protéger à la fois la biodiversité et la santé humaine.

Je remercie la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) pour les mesures prises en faveur de la protection durable de la ressource en eau face à la pollution aux PFAS, **sur lesquels je resterai particulièrement vigilant.**

Cyrille Isaac-Sibille